



L'IDENTITÉ TIBÉTAINE EN DANGER D'EXTINCTION ?

Compte rendu du déplacement du groupe d'information internationale sur le Tibet à Dharamsala

19 au 26 avril 2023

À l'invitation de plusieurs personnalités du Gouvernement et du Parlement tibétains en exil, rencontrées au cours de ces dernières années, une délégation du groupe d'information internationale sur le Tibet s'est rendue au siège des institutions tibétaines en exil, à Dharamsala en Inde, du 19 au 26 avril 2023.

Conduite par la présidente du groupe d'information, Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, la délégation était composée de Mme Else JOSEPH et M. Olivier RIETMANN.

I. La démocratie tibétaine en exil

Les institutions tibétaines en exil, installées à Dharamsala depuis les années 60, en accord avec les principes modernes de la démocratie, s'appuient sur les trois piliers : le Gouvernement, le Parlement et la Cour suprême de Justice. Ces institutions sont considérées par les quelque 130 000 Tibétains réfugiés dans le monde, comme les seules autorités légitimes pour les représenter.

Depuis le transfert en 2011 par le Dalaï Lama de l'intégralité de ses pouvoirs politiques au Sikyong, qui préside le « Kashag » ou Conseil des ministres, celui-ci est en charge des affaires conformément avec la Charte des Tibétains en exil.

La spécificité de ce gouvernement, mais aussi sa difficulté, est qu'il est en charge des intérêts des Tibétains exilés dans les pays hôtes, principalement en Inde, aux États-Unis et dans les pays européens.

Élu à la tête du gouvernement en 2021, M. Penpa Tsering se situe sans aucune ambiguïté dans la continuité de la « voie médiane » définie par le Dalaï Lama, qui consiste à appliquer une réelle autonomie dans le cadre de la Constitution de la République populaire de Chine, qui reconnaît des droits particuliers aux « minorités nationales ».

Lors d'un entretien avec la délégation, le Sikyong a exprimé sa très forte inquiétude concernant les internats obligatoires, qui en quelques années, feront des enfants tibétains, des enfants chinois, coupés de leur culture.



La délégation sénatoriale aux côtés du Sikyong, Penpa Tsering

S'agissant de l'environnement, l'enjeu majeur réside dans le contrôle du Tibet, en tant que château d'eau de l'Asie. La Chine construit actuellement des barrages et détourne l'eau au

détriment des pays en aval, dont les ressources naturelles en eau diminuent. Cela représente pour le gouvernement chinois, un moyen de pression très important sur les pays frontaliers.

La délégation a également eu l'occasion de rencontrer les responsables du « département », ou ministère, de l'information et des relations internationales (DIIR) sur leurs actions afin d'une part, de recueillir des informations sur les droits de l'Homme au Tibet et d'autre part, de les diffuser auprès de la communauté en exil et des interlocuteurs internationaux.

La délégation a également pu échanger avec le président et le vice-président du Parlement, le **vénérable Lupon Khenpo Sonam Tenphel** et **Dolma Tsering Teykhang**, ainsi que plusieurs députés, afin de s'entretenir sur le fonctionnement de cette institution.



La délégation avec des membres du Parlement

II. Une situation toujours préoccupante au Tibet

La délégation a rencontré les responsables de l'Institut politique tibétain et du Bureau de l'environnement au sujet des problèmes politiques et environnementaux au Tibet.

En effet, l'exploitation des richesses naturelles du plateau tibétain, notamment minières et hydrologiques, s'intensifie au détriment de l'environnement de cette région et du respect des populations, avec de graves conséquences pour l'ensemble de l'Asie. De plus, les systèmes de barrages mis en place progressivement dans cette région tendent à rediriger vers le nord de la Chine, en pénurie d'eau, les plus grands fleuves qui actuellement alimentent l'Inde et les pays du sud-est asiatique.

La population tibétaine continue à subir, par les autorités chinoises, une **politique de sinisation dûment planifiée**, avec notamment la mise en place d'internats forcés et la marginalisation de la langue tibétaine dans l'enseignement par l'impossibilité de suivre des études autrement qu'en chinois.



La délégation avec les représentants de plusieurs ONG

La délégation a rencontré sur ces sujets des représentants d'ONG tibétaines afin de connaître et d'évaluer leurs moyens d'action pour la défense des Tibétains, qu'ils soient exilés ou qu'ils vivent au Tibet.

Ceux-ci ont témoigné de la très grande difficulté pour échanger des informations avec les habitants du Tibet en Chine, mais également de la quasi impossibilité de s'exiler, le flux des réfugiés en Inde étant ainsi devenu très faible.

Lors d'une rencontre avec huit réfugiés tibétains nouvellement arrivés du Tibet, trois d'entre eux, dont certains étaient de jeunes adultes, ont expliqué être venus en Inde pour avoir la possibilité de voir Sa Sainteté avant de mourir.

III. Le Dalaï Lama : une personnalité omniprésente dans le cœur des Tibétains

La délégation a été reçue, en audience privée, par le Dalaï Lama à sa résidence.

Le Dalaï Lama est considéré par les bouddhistes tibétains comme l'émanation de Chénrézi, le Bodhisattva de la compassion et Saint patron du Tibet. Chef spirituel, sa parole et sa sagesse ont une valeur sacrée pour tous les Tibétains.

Lors de cette audience, le Dalaï Lama a rappelé la nécessité de vivre dans la compassion. Il a également rappelé que tout être humain arrive sur terre et quitte cette terre de la même manière, quelle que soit sa religion, quel que soit son état d'esprit et quelles que soient ses croyances. Ainsi, il doit faire en sorte de vivre en harmonie avec ses semblables toute sa vie.

Conscient des difficultés actuelles au Tibet, le Dalaï Lama reste cependant à sa place de chef spirituel et garde l'espoir en la force des Tibétains pour préserver leur culture, leur religion et leur identité, tout en respectant cette « voie du milieu » qu'il a toujours défendue.



La délégation lors de son audience privée avec le Dalaï Lama

IV. La préservation de l'identité culturelle hors du Tibet

Face à une politique constante et systématique de dissuasion ou de répression de la part des autorités chinoises, les Tibétains sont depuis plusieurs décennies dans l'incapacité de vivre librement leur religion et leur culture dans leur propre pays.

Pour cela, l'administration centrale tibétaine, grâce à l'assistance du gouvernement indien et d'ONG, cherche à préserver et à promouvoir ce riche héritage menacé d'extinction au Tibet. Cette volonté est mise en œuvre au travers de plusieurs institutions, basées principalement à Dharamsala.

La délégation a ainsi rencontré les directeurs de ces instituts et pu appréhender l'importance de leurs missions et la richesse de l'identité culturelle tibétaine.

La Librairie tibétaine de travaux et d'archives (LTWA) conserve plus de 70 000 manuscrits et documents tibétains, ainsi que plusieurs milliers d'ouvrages en langues étrangères se référant à l'histoire du Tibet et de la région

himalayenne. Cela en fait le fonds mondial tibétain le plus important. La mission de la Librairie est la conservation, la transcription et la diffusion de ces témoignages de la culture et de l'histoire tibétaine et himalayenne.

La Bibliothèque et les Archives du Dalaï Lama, récemment inaugurées, regroupent l'ensemble des interventions et témoignages, à travers le monde, de Sa Sainteté (livres, vidéos, enregistrements, cadeaux protocolaires,..)

De même, l'Institut de médecine et d'astrologie tibétaine (TMAI) a vocation à la fois à sauvegarder la tradition médicale tibétaine et à former des médecins par un *cursus* prenant en compte l'intégralité de l'individu sur des aspects aussi divers que le corps, l'esprit, l'énergie ou l'astrologie.

D'autres établissements contribuent également à cette mission de conservation et de transmission : l'institut de chants, de danses et de musiques du Tibet (TIPA), le Musée du Tibet qui est devenu l'un des centres mondiaux de l'art tibétain ou le centre des métiers de l'Institut Norbulingka qui permet à plus de 300 artisans et artistes de préserver, développer et transmettre leurs savoir-faire coutumiers dans les arts de la statuaire, de la peinture ou de la sculpture sur bois.

Cette action culturelle de l'administration centrale tibétaine, en marge d'enjeux plus politiques, s'appuie sur des moyens relativement limités, mais permet d'entretenir et de témoigner du fort attachement qu'ont les Tibétains pour leur culture et leur histoire.

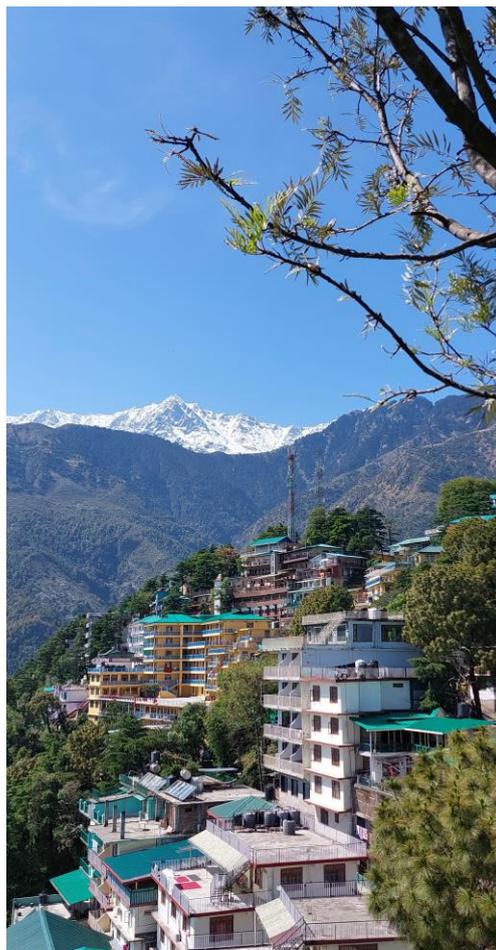
En plus de ce travail de conservation, des associations relaient la diffusion de cette identité culturelle au travers de diverses manifestations, festivals et expositions, afin de faire connaître le Tibet autrement que par sa seule problématique politique ou environnementale.

Il paraît primordial pour les membres de la délégation du groupe d'information internationale sur le Tibet que les États membres de l'Union européenne, et au-delà, l'ensemble des gouvernements démocratiques, continuent à manifester par des actions concrètes leur profonde préoccupation, à l'égard de la politique humaine et environnementale menée par les autorités chinoises au Tibet et régulièrement réprouvée par les instances internationales.

L'IDENTITÉ TIBÉTAINE EN DANGER D'EXTINCTION ?

Ce ne sera qu'au travers d'un soutien ferme et constant des gouvernements, des parlementaires et des groupes de soutien au Tibet que la politique de Pékin pourra évoluer et respecter les droits fondamentaux des Tibétains, en particulier la liberté de religion, conformément à la Constitution chinoise.

Il devient également urgent, de considérer le Tibet comme un « troisième pôle », véritable réservoir d'eau de l'Asie, et de mettre en place des dispositifs de préservation, tant son rôle est important pour les populations asiatiques et l'équilibre hydrique mondial.



Composition de la délégation



Mme Jacqueline EUSTACHE - BRINIO
Présidente du groupe d'information
Sénateur (Les Républicains)
du Val d'Oise



Mme Else JOSEPH
Membre du groupe d'information
Sénateur (Les Républicains)
des Ardennes



M. Olivier RIETMANN
Membre du groupe d'information
Sénateur (Les Républicains)
de la Haute-Saône

Composition du groupe d'amitié : www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_634.html